

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 10 juin 2024

Faits saillants

- Une centaine de pays représentés à la « Conférence de haut niveau sur la paix » qu'organise la Suisse
- Péréquation financière: pour la 1^{ère} fois, Zoug passe devant Zurich en tant que principal canton contributeur
- La loi électricité largement approuvée

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 13/06	Var. vs 06/06
EUR/CHF	0,9676	- 0,3 %
USD/CHF	0,8955	+ 0,4 %
SMI	12 096	- 1,18 %
Taux 10a	0,794 %	- 2 pb

Guerre en Ukraine

Conférence de haut niveau sur la paix : La 1^{ère} Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, qu'organise la Suisse les 15 et 16 juin au Bürgenstock, a pour objectif, selon le communiqué du Département fédéral des affaires étrangères, « d'inspirer un futur processus de paix ». Des sessions sont en particulier prévues sur 3 thèmes clés sur lesquels la Suisse espère parvenir à un accord : (i) la sécurité nucléaire, (ii) l'aide alimentaire et (iii) le soutien humanitaire. La Suisse annonce une centaine de pays représentés dont 57 chefs d'Etat et de gouvernement. Outre la participation de chefs d'Etat ou de gouvernement pour la plupart des pays européens, dont le Président français Emmanuel Macron, les Etats-Unis seront représentés par leur Vice-Présidente Kamala Harris et le Royaume-Uni par le chef de la diplomatie David Cameron. Côtés émergents, la Chine sera absente, l'Inde a indiqué envoyer un représentant (mais a priori pas le Premier ministre Narendra Modi), l'Afrique du Sud sera présente à un niveau a priori ministériel et le Brésil devrait être représenté par son ambassadrice en Suisse. A noter que les pays du G7 ont annoncé à la veille du Sommet être parvenus à un accord sur les revenus générés par les avoirs gelés de la Banque centrale de Russie, qui seraient utilisés en garantie d'un prêt de global de 50 mds USD accordés à l'Ukraine d'ici à la fin de l'année.

Macroéconomie

Péréquation financière : L'Administration fédérale des finances a communiqué aux cantons le montant des paiements compensatoires de la péréquation financière nationale attendus en 2025. Dans l'ensemble, ils augmenteraient de +4,8 % par rapport à 2024, à 6,2 Mds CHF, traduisant un creusement des disparités entre cantons riches et cantons pauvres. Pour la 1^{ère} fois, le canton de Zoug (130 000 habitants), qui héberge de nombreux groupes mondiaux et fortunes grâce à ses avantages fiscaux, sera le plus important bailleur de fonds cantonal, reversant 431 M CHF, dépassant ainsi Zurich (1,5 million d'habitants), qui contribuera à hauteur de 419 M CHF. Rapporté à la population, le Valais et le Jura seront les principaux cantons bénéficiaires de ces paiements compensatoires.

Consommation : L'indice du climat de consommation a atteint -38 points en mai 2024, marquant une légère amélioration de 2 points en glissement annuel. Cette progression est permise par une amélioration de perception des ménages quant à leur situation financière des derniers mois ainsi

qu'aux perspectives attendues pour leur situation financière des mois à venir. Les sous-indices relatifs à la situation économique générale (i.e. chômage, croissance, inflation) sont quant à eux restés stables sur un an glissant, suggérant que la perception des ménages vis-à-vis de l'économie dans son ensemble n'a pas évolué au cours des 12 derniers mois.

Change : Selon les analystes, le mouvement de dépréciation (nominale) du franc suisse observée depuis le début de l'année 2024 (-3,5 % par rapport à l'euro) ne devrait pas durer. La trajectoire baissière du CHF résulte surtout de la décision, prise en mars dernier, de la Banque Nationale Suisse (BNS) d'abaisser son taux directeur, apparaissant comme la première des grandes banques centrales à initier un mouvement de réduction des taux. Se faisant, la BNS a aussi et surtout interrompu sa politique de cessions de devises étrangères qui s'était traduite par une appréciation soutenue du CHF. Si la BNS pourrait à nouveau abaisser son taux directeur lors de la réunion de politique monétaire du 20 juin prochain, contribuant à affaiblir encore le franc, ce dernier pourrait reprendre la tendance haussière des deux dernières années au regard des baisses attendues des taux directeurs des autres grandes banques centrales et de l'accroissement des incertitudes, le CHF reprenant ainsi son rôle de valeur refuge par excellence, au même titre que l'or. Par ailleurs, les fondamentaux de l'économie, particulièrement résiliente en 2022 et 2023, restent meilleurs que ceux de la zone euro.

Secteur financier

Faillite de Flowbank : L'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA) a annoncé le 13 juin avoir ouvert une procédure de faillite à l'encontre de Flowbank, une banque genevoise spécialisée dans le trading en ligne, lancée en 2020. Selon le communiqué de presse, l'établissement, surendetté, ne dispose plus des fonds propres nécessaires à son activité. La FINMA pointe en outre une organisation inadéquate et une gestion des risques défaillante. Elle avait déjà ouvert en octobre 2021 une 1^{ère} procédure d'enforcement à l'encontre de Flowbank, puis une 2^{ème} en 2023, constatant plusieurs violations du droit de la surveillance. Le 8 mars dernier, elle avait aussi décidé de retirer la licence bancaire de Flowbank, décision qui n'est pas encore entrée en vigueur en raison d'un recours formé devant le Tribunal administratif fédéral. Un liquidateur a été nommé pour gérer la procédure de faillite. Possédant des filiales à Londres et aux Bahamas, Flowbank compte environ 140 collaborateurs, gère plus de 22 000 comptes et affiche un bilan de 680 M CHF.

UBS-Crédit Suisse : Selon la Présidente d'UBS Suisse, Sabine Keller-Busse, la fusion opérationnelle des entités suisses d'UBS et de Crédit Suisse pourrait se concrétiser dès le 1^{er} juillet 2024. Cette opération vise à réaliser progressivement l'intégration des systèmes opérationnels des deux banques. Les clients de Crédit Suisse devraient constater peu de changements immédiats et pourront continuer à utiliser les plateformes de la banque jusqu'à la transition complète vers les systèmes d'UBS, prévue d'ici fin 2025. La fusion devrait se solder par une réduction significative du nombre de succursales, passant de 285 à 194, et se traduira par près de 1000 suppressions de postes, principalement dans les fonctions de back-office. Les premières expériences de regroupement des succursales ont été positives, facilitant la fermeture rapide des équipes et sites redondants. La région genevoise devrait être quant à elle largement épargnée par ces fermetures, en raison de la forte demande en services de conseil financier et de son positionnement stratégique. Avec ses 85 établissements bancaires et une activité intense en gestion de fortune, la région genevoise devrait ainsi conserver l'essentiel de l'activité des deux banques fusionnées.

Secteurs non financiers

Votation sur la loi électricité : Le projet de loi fédérale relative à « un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables » a été très largement approuvé par 68,7 % des électeurs ainsi que par l'ensemble des cantons à l'occasion de la votation du 9 juin dernier. Ce texte, relativement consensuel, doit permettre l'accélération du développement des énergies renouvelables, donc de renforcer la production d'électricité nationale et décarbonée au cours des prochaines années. Si la votation répond globalement aux besoins en électricité sur le court terme, elle ne résout pas l'enjeu que représente le doublement des besoins en électrification estimé pour la Suisse à horizon 2035/40 liés aux engagements en matière de lutte contre les émissions CO2. Plusieurs débats sur la politique énergétique de long terme devraient ainsi se poursuivre ces prochains mois comme celui sur un accord sur l'électricité avec l'Union Européenne ou sur l'initiative populaire pro-nucléaire « Stop au black-out ».

Initiatives sur le système de santé : A l'occasion de la votation du 9 juin, les électeurs suisses ont rejeté les deux initiatives sur les coûts de la santé. L'initiative du Parti Socialiste pour limiter les primes

à 10 % du revenu a été rejetée à 55,5 %. Quant à l'initiative du Centre pour introduire un frein aux coûts de la santé, elle a été refusée à 62,8 %. Les contre-projets (cf. [Veille économique et financière du 24 au 31 mai 2024](#)) du Conseil fédéral tenteront d'apporter des solutions à la hausse continue des dépenses de santé et par conséquent des primes d'assurance-maladie.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Alexandre SABBAGHI

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr